

Meilleurs vœux

2020

ensemble

nous

combattons

POUR

**la retraite
par répartition**



PETITE ENFANCE

APPEL à la GREVE le 14 JANVIER 2020

Suite à la Loi du 10 août 2018, pour un État au Service d'une Société de Confiance, dite loi ESSOC, le gouvernement finalise sa réforme simplificatrice des modes d'accueils de la Petite Enfance.

Sous couvert de renforcement des capacités d'accueil, le gouvernement organise en fait, sans financements supplémentaires, une rentabilisation de l'existant au détriment de conditions de prise en charge des enfants et des conditions de travail des salariés.

Cette réforme prévoit :

- des dérogations à 5,5 m² au lieu 7 m² de la surface minimale par enfant
- l'augmentation des capacités des micro-crèches qui passent à 12 enfants
- 115 % d'accueil en EAJE en surnombre durant 4 à 7 heures, tous les jours
- aucune amélioration des taux d'encadrement des enfants
- des temps d'analyse de la pratique uniquement à titre expérimental

La FNAS FO continue de refuser la dégradation des conditions de travail des professionnels du secteur et des conditions d'accueil des enfants.

Le bien-être et la sécurité des enfants passent avant tout par la revalorisation des métiers de la Petite Enfance.

La FNAS FO revendique :

- le maintien d'une surface de 7m² pour tous les enfants
- le financement de postes de personnels qualifiés à hauteur des besoins avec la revalorisation des rémunérations
- des ratios d'encadrement à 50/50
- la suppression de l'accueil d'enfants en surnombre
- un temps d'analyse de la pratique dans tous les modes d'accueil : au minimum 2 heures par mois considéré comme du temps de travail effectif
- la présence d'au moins deux professionnels de la Petite Enfance lors des horaires atypiques
- un plan ambitieux de formation de professionnels qualifiés
- un véritable accès à la formation continue qualifiante pour tous les salariés notamment pour les accompagnants éducatifs Petite Enfance et les assistants maternels afin qu'ils ou elles puissent accéder à la promotion professionnelle.

Dans cette période qui voit les salariés s'opposer aux réformes rétrogrades du gouvernement Macron, comme celle des retraites, l'heure est à la résistance. Pour obtenir satisfaction et faire reculer le gouvernement :

**TOUS ET TOUTES EN GRÈVE
LORS DE LA
JOURNÉE NATIONALE
DU 14 JANVIER 2020.**

Paris, le 10 janvier 2020